

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
 Public Works and Government Services Canada
 Suite 1650
 635 - 8th Ave. S.W.
 Calgary
 Alberta
 T2P 3M3
 Bid Fax: (403) 292-5786

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
 Public Works and Government Services Canada
 Northern Contaminated Site Program
 Telus Plaza North, 5th floor
 10025 Jasper Avenue
 Edmonton
 Alberta
 T5J 1S6

Title - Sujet Roaster Deconstruction	
Solicitation No. - N° de l'invitation EW699-130732/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client EW699-130732	Date 2012-09-25
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$NCS-008-9516	
File No. - N° de dossier NCS-2-35105 (008)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-10-03	
Time Zone Fuseau horaire Mountain Daylight Saving Time MDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Twomey, Margaret	Buyer Id - Id de l'acheteur ncs008
Telephone No. - N° de téléphone (403) 292-4450 ()	FAX No. - N° de FAX (403) 292-5786
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Public Works and Government Services Canada Giant Mine Yellowknife, NT	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Le présent document vise à effectuer des changements, des ajouts ou des suppressions à la lettre d'intérêt et de présélection (LIP).

1. À 3.5, Évaluation et cotation, insérez le tableau d'évaluation générale suivant :

Tableau d'évaluation générale

Les membres du Comité d'évaluation de TPSGC évalueront les forces et les lacunes de la réponse du soumissionnaire aux critères d'évaluation et noteront chaque critère avec un nombre pair (0, 2, 4, 6, 8 ou 10) en s'appuyant sur le tableau d'évaluation générale suivant :

IRRECEVABLE	INSUFFISANT	FAIBLE	SUFFISANT	ENTIÈREMENT SATISFAISANT	FORT
0 point	2 points	4 points	6 points	8 points	10 points
N'a pas soumis de renseignements à évaluer	Ne comprend rien ou presque rien aux exigences	A une certaine compréhension des exigences, mais n'en comprend pas bien toutes les parties	Démontre une bonne compréhension des exigences	Démontre une très bonne compréhension des exigences	Démontre une excellente compréhension des exigences
	Les lacunes ne peuvent pas être corrigées	En général, il est peu probable que les lacunes puissent être corrigées	Les lacunes peuvent facilement être corrigées	Aucune lacune importante	Aucune lacune évidente
	Le soumissionnaire n'a ni compétences ni expérience	Le soumissionnaire n'a ni les compétences ni l'expérience minimales	Le soumissionnaire a les compétences et l'expérience minimales	Le soumissionnaire est qualifié et expérimenté	Le soumissionnaire est hautement qualifié et expérimenté
	L'équipe proposée ne pourra vraisemblablement pas remplir les exigences	L'équipe ne répond pas à tous les critères ou l'expérience générale est faible	L'équipe répond à tous les critères et devrait remplir les exigences	L'équipe répond à tous les critères – certains membres ont déjà travaillé ensemble avec succès	Équipe solide – a déjà travaillé ensemble à des projets comparables
	Les exemples de projets n'ont aucun lien avec les besoins du présent projet	Les exemples de projets n'ont généralement aucun lien avec les besoins du présent projet	Les exemples de projets ont généralement un lien avec les besoins du présent projet	Les exemples de projets ont un lien direct avec les besoins du présent projet	Occupe la tête des exemples de projets qui ont un lien direct avec les besoins du présent projet

	Extrêmement faible, insuffisant pour répondre aux exigences de rendement	Peu de capacité à répondre aux exigences de rendement	Capacité minimale acceptable, devrait répondre aux exigences minimales de rendement	Capacité satisfaisante, devrait assurer des résultats effectifs	Capacité supérieure, devrait assurer des résultats très effectifs
--	--	---	---	---	---

2. À 1.2 Description et historique du projet, ajoutez ce qui suit :

ACCORD SUR LES REVENDICATIONS TERRITORIALES ET L'AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE DU PEUPLE TLICHO

Le présent marché vise la région de Môwhì Gogha Dè Nîitâèè, comme le définit l'Accord sur les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale du peuple Tlicho, à proximité de Yellowknife et des collectivités des Premières nations dénées de l'Akaitcho, à Dettah et N'dilo.

Les exigences de l'Accord sur les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale du peuple Tlicho s'appliqueront à ce marché. Les avantages qui en découlent figurent au chapitre 26, clauses 26.3, 26.3.1 (a) de l'Accord sur les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale du peuple Tlicho.

3. À 2.5.3 Conférence suivant la qualification, ajoutez ce qui suit :

Le complexe de grillage a été désigné zone d'accès restreint en vertu de la section « Élimination des poussières d'amiante » des codes de pratique des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut (mai 2012). L'aération et la climatisation ont été contrôlées lors d'activités d'inspection dans le complexe de grillage, et il a été déterminé que les concentrations d'amiante et d'arsenic dans l'air excédaient les limites d'exposition en milieu de travail (LEMT) imposées par la loi. Les entrepreneurs qui entreront dans le complexe de grillage durant la visite prévue devront porter l'équipement de protection respiratoire et l'équipement de protection individuelle appropriés pour se protéger d'une exposition à des concentrations d'amiante et d'arsenic supérieures aux LEMT applicables.

Les entrepreneurs qui entrent dans le complexe de grillage doivent utiliser la remorque-citerne de décontamination du site et présenter une preuve de vérification de l'étanchéité de l'adhérence du masque ainsi qu'une preuve de formation des travailleurs conforme à la section « Élimination des poussières d'amiante » des codes de pratique des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut (mai 2012). La formation doit correspondre au niveau de participation des travailleurs et comprendre les procédures de travail ainsi que les procédures de décontamination des travailleurs appropriées au travail dans une zone d'accès restreint (c.-à-d. cours *Santé et sécurité au travail pour le travailleur de l'amiante* de deux jours). Les cours de deux jours offerts aux travailleurs par les organismes reconnus des Territoires du Nord-Ouest, de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta seront acceptés.

NOTA : La formation/certification sera confirmée/vérifiée avant l'entrée de toute personne dans le complexe de grillage.

4. À 2.3.2e Limites quant au nombre de propositions, ajoutez ce qui suit:

Le nom de la(des) personne(s) ou entité(s) qui présente la proposition dans le cadre de la phase 2 doit être celui qui est désigné comme proposant dans le cadre de la phase 1.

5. À Annex E - Liste de vérification:

Supprimer: "Présenter la lettre de l'assureur confirmant l'assurance responsabilité civile *professionnelle* (3.3.2 (E))"

Insérer: "Présenter la lettre de l'assureur confirmant l'assurance responsabilité civile *automobile* (3.3.2 (D))"

6. À 2.3.3. Format of the Phase One Proposal:

Supprimer:

"La proposition ne doit pas compter plus de trente (30) pages recto ou quinze (15) pages recto verso. À la suite d'une page ou d'une lettre de présentation indiquant l'intérêt du proposant à l'égard de ce projet, le proposant doit satisfaire aux exigences obligatoires (consulter la partie 3.3 et les annexes B et c) et aux exigences cotées (consulter la partie 3.4 et l'annexe D). Soulignons qu'il est permis d'ajouter une page supplémentaire pour chaque projet, mais que ce n'est pas obligatoire. Le nombre total de pages ne comprend pas les exigences obligatoire et les lettres de référence des clients.."

Insérer:

"La proposition ne doit pas compter plus de trente (30) pages recto ou quinze (15) pages recto verso. À la suite d'une page ou d'une lettre de présentation indiquant l'intérêt du proposant à l'égard de ce projet, le proposant doit satisfaire aux exigences obligatoires (consulter la partie 3.3 et les annexes B et c) et aux exigences cotées (consulter la partie 3.4 et l'annexe D). Le nombre total de pages ne comprend pas les exigences obligatoire et les lettres de référence des clients.."

Toutes les pages qui dépassent le nombre maximal de pages indiquées ci-dessus et toutes les annexes autres que celles requises seront retirées de l'offre et ne seront pas transmises aux membres du Comité d'évaluation de TPSGC."

7. Questions et réponses

Q1. Le soumissionnaire peut-il proposer les résumés de projet et les lettres de recommandation des sous-traitants principaux proposés? La pondération qui leur sera accordée aura-t-elle une valeur égale à celle des lettres de recommandation et des résumés soumis pour des projets réalisés directement par l'entrepreneur général?

R1. Oui.

Q2. Le dépôt de garantie peut prendre la forme d'une lettre de garantie d'un montant représentant au moins 20 % de la valeur du marché (conformément au paragraphe GC9), cependant l'IG09 stipule ce qui suit :

Le soumissionnaire doit présenter une garantie de soumission sous la forme de cautionnement de soumission ou de dépôt de garantie représentant au moins 10 % du montant de la soumission. Le montant maximum de la garantie de soumission requise est de deux millions de dollars. Nous voulons savoir quel est le bon pourcentage.

Solicitation No. - N° de l'invitation

EW699-130732/A

Amd. No. - N° de la modif.

002

Buyer ID - Id de l'acheteur

ncs008

Client Ref. No. - N° de réf. du client

EW699-130732

File No. - N° du dossier

NCS-2-35105

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

R2. La **garantie de soumission** correspond à **10 %** du montant de la soumission, jusqu'à concurrence de deux millions de dollars. Ce cautionnement de soumission ou dépôt de garantie doit être présenté avec la proposition.

La **garantie contractuelle** correspond à **20 %** de la valeur du marché si elle est présentée sous forme de lettre de garantie. Autrement, la garantie contractuelle doit correspondre à la totalité de la valeur du marché, soit 50 % sous forme de cautionnement d'exécution et 50 % sous forme de cautionnement pour main-d'œuvre et matériaux. Le soumissionnaire retenu doit présenter la garantie contractuelle dans les 14 jours après avoir été avisé du résultat par écrit.